

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le 31 mai 2018, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour.

Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2018 - Unanimité

ÉCOLES/ENFANCE/JEUNESSE	
Les Fripouilles	Adhérents 38 x 7,35 € Soit 279,30 € + except. 1 000,00 €
Arbre de Noël écoles primaires	2,76 € x 987 élèves Soit 2 724,12 €
Arbre de Noël IME	154,00 €
Activité avec intervenant – Ecole primaire (1)	3,10 € x 987 élèves Soit 3 059,70 €
RASED ou accompagnement à la scolarité	1,00 € x 987 élèves Soit 987,00 €
Nuitées séjours écoles primaires	2,50 € x 4 x 171 élèves Soit 1 710,00 €
TOTAL	9 914,12 €
(1) Le dossier doit être présenté en décembre (n-1) pour un versement en année n	
S P O R T S	
Associations Plabennecoises	
Association Sportive CAT (APSA – ESAT)	150 €
Association Sportive école du Lac	620 €
Association Sportive école Sainte Anne	620 €
Abers Muscu	78 €
Apt'o Sport	210 €
Badminton	600 € + except 300 € Total = 900 €
Club Cyclotouriste	300 €
Club de pétanque	409 €
Détente et expression	151 €
Dojo	816 € + except. 280 € Total = 1 096 €
Gel'Anim	1 196 € + except 500 € Total = 1 696 €
Gym Loisirs	200 €
Karaté Do Club	482 € + except 300 € Total = 782 €
La Joie de Courir	2 018 €
Oxygène et Découverte	545 €
Patin Club	1 349 € + 250 € Total = 1 599 €
Plabennec Basket Club	1 430 €
Pongiste Club	511 € + Except 950 € Total = 1 461 €
Rugby Club Plabennec	1 706 € + 16 309 € + except 7 000 € Total = 25 015 €
Société de chasse St Thénéan	30 €
Stade Plabennecois Football	4 180 € + 26 640 € Total = 30 820 €
Stade Plabennecois Handball	3 506 € + colle, mat 500 € Total = 4 006 €

Tennis Club	1 621 €
Twirl'in Breizh	379 €
Vélo Sport Plabennecois	666 € + courses div. 2 479 € + Véhicule 1 855€ Total = 5 000€
Associations extérieures	
GRS, Kernilis	15 €
Piste des Légendes	500 €
Stade Lesnevien Athlétisme	81 €
Tempo, Landerneau	15 €
Boxing des Abers	287 €
Le petit geste qui fait la différence	500 €
TOTAL	82 534 €
C U L T U R E	
Associations Plabennecoises	
Abers Espace Danses	300,00 €
Bagad Bro an Aberiou	1 000,00 €
Chorale du Menhir	300,00 €
Chorale War Araog Atao et Marins des Abers	400,00 €
Club de Dessin et Peinture	1 600,00 €
Fil en trop... pique	400,00 €
Jazz Pulsion	1 000,00 €
Kroaz Hent	100,00 €
Vis ta Mine	1 600,00 €
Mignoned Locmaria	450,00 €
Associations extérieures	
Arz Er Chapeliou Bro Leon	2 200,00 €
La Redadeg	200,00 €
TOTAL	9 550,00 €
S O C I A L	
Associations Plabennecoises	
Charcot 29	250,00 €
Entraide pour la Vie	600,00 €
Surd'Iroise	150,00 €
UNC – UNC/AFN	600,00 €
Les Traits d'Union de l'EHPAD	100,00 €
Secours Catholique	560,00 €
Associations extérieures	
Alcool Assistance, Plouvien	50,00 €
Secours Populaire, Quimper	100,00 €
Solidarité paysans, Quimper	50,00 €
CLCV, Brest	50,00 €
ASP du Léon, Lesneven	100,00 €
FAVEC, Brest	50,00 €
ADAPEI du Finistère, Quimper	100,00 €
FNATH des Abers, Lannilis	50,00 €
TOTAL	2 810,00 €
E N V I R O N N E M E N T / D I V E R S	
Associations Plabennecoises	
Abers Nature	235,00 €
Avalou Plabennec	500,00 €
Les Jardins Partagés	177,00 €
Cuma de Kerlin	51,00 €
AAPPMA	100,00 €
Associations extérieures	
L'Arche de Noé	500,00 €
TOTAL	1 563,00 €

Tarifs services municipaux au 1^{er} septembre 2018

Services périscolaires. Instauration de tarifs différenciés selon les revenus (2 tranches). Accueil périscolaire et restauration scolaire Maternelle : + 2 %. Restauration Elémentaire : + 1 %. Majorité (7 contre).

Bibliothèque. Instauration d'un tarif unique Livres et vidéos et d'un tarif réduit pour l'abonnement individuel d'un enfant. Majorité (7 contre).

Espace culturel. Tarifs de mise à disposition de l'espace culturel du Champ de Foire et nouvelles grilles tarifaires pour les spectacles. Unanimité.

Cyberespace. Tarifs des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique et au multimédia. Unanimité.

Activités sportives. Tarifs des activités sportives dispensés par l'éducateur sportif communal. Unanimité.

Prestations des services techniques : confection de bateaux (trottoirs), main d'œuvre et mise à disposition de matériel. Unanimité.

Cimetière : concessions, colombarium, caverne, etc. Unanimité.

Transfert de la zone d'activités économiques de Callac à la CCPA : procès-verbal de transfert de l'ensemble des biens de la zone et cession de parcelles non encore aménagées d'une surface totale de 16 202 m² au prix de 7 € le m², soit 113 414 €. Unanimité.

Convention de mise à disposition des services du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère pour l'assistance à la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune, afin notamment de protéger les bâtiments communaux. Unanimité (7 abstentions).

Conventions de mandat au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère pour travaux d'extension du réseau d'éclairage public et du réseau de télécommunication pour la voie d'accès au nouvel EHPAD et pour la nouvelle voie du Coadic. Unanimité.

Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière pour la création d'un passage piéton, avenue de Waltenhofen, permettant une liaison sécurisée pour les piétons entre le parking du lac et l'hôtel de Communauté et pour l'installation d'un éclairage public spécifique pour sécuriser deux passages piétons rue des Trois Frères le Roy, reliant les parkings à l'école Sainte-Anne.

Convention pour la mise en œuvre de spectacles dans le cadre du festival « Paroles en Wrac'h » avec la commune de Bourg-Blanc et 8 autres communes de la CCPA. Unanimité.

Convention avec le comité de jumelage pour un séjour jeunes à Waltenhofen du 19 au 27 juillet 2018. Unanimité.

Approbation du nouveau Projet Educatif territorial pour la rentrée scolaire 2018 en vue du retour à la semaine scolaire à 4 jours. Les taux d'encadrement assouplis en vigueur depuis 2013 dans les accueils périscolaires seront conservés. La commune renouvelle sa volonté de continuer à assurer des services périscolaires et extra scolaires de qualité. Aménagement de la pause méridienne (organisation du service de restauration en self) et de l'accueil périscolaire du soir (accompagnement à la scolarité par des bénévoles). Par ailleurs, l'accent est mis sur la formation des animateurs recrutés par la collectivité. Unanimité (7 abstentions).

Convention avec des collaborateurs bénévoles pour un accompagnement à la scolarité sur le temps d'accueil périscolaire des enfants scolarisés à l'école publique du Lac. Unanimité.